

Ligne à Grande Vitesse : le père Noël passe pour le groupe Vinci avec l'argent du contribuable.

Nous dénonçons le financement de l'investissement LGV SEA tronçon Tours-Bordeaux.

Ce financement de 6, 7 milliards d'Euros (base 2009) est assuré par :

- le concessionnaire privé LISEA piloté par VINCI,
- l'établissement public Réseau Ferré de France
- l'État
- 57 collectivités territoriales (régions, départements et communautés d'agglomérations)

Dans ce projet, le concessionnaire privé n' assure que 29 % du financement. Le reste, 71 %, est de l'argent public.

Pourtant, avec une participation de 29 %, le groupe privé LISEA percevra 100% des recettes d'exploitation de la ligne pendant 44 ans.

Par nos impôts, c'est nous qui paierons.
C'est Vinci et ses actionnaires qui percevront les bénéfices.

Ce contrat de concession est en fait la privatisation d'un service public et de plus, elle se fait grâce à des subventions exorbitantes versées à VINCI. Dans le même temps, on demande aux citoyens des sacrifices au nom du nécessaire redressement des finances publiques.

Nos conseillers généraux, en refusant d'adopter la convention de financement, avaient le pouvoir de remettre en cause ce contrat de concession. Ils ne l'ont pas fait. Nous sommes en désaccord avec le vote qu'ils ont émis.

VINCI et ses partenaires annoncent une rentabilité de l'ordre de 15 % pour leurs investissements dans la LGV... Nous avons là un exemple local de la captation de la valeur ajoutée au profit des actionnaires. Et pour subventionner cette opération, les collectivités locales vont devoir emprunter !

Et puisque VINCI cherche avant tout à maximiser ses profits, comment croire que le choix de la concession soit le meilleur pour garantir l'intérêt général ? Qu'en sera-t-il du barème des péages et du soin apporté à l'entretien du réseau ?

Une fois les caisses de RFF et des collectivités locales vidées, quelle marge de manœuvre restera-t-il pour améliorer le réseau ferré local ?

Tout cela n'augure rien de bon pour les usagers qui peuvent s'attendre à de fortes augmentations de tarif SNCF.

(détail de financement au verso)

Ne pas jeter sur la voie publique - Ne pas jeter sur la voie publique - Ne pas jeter sur la voie publique

Détail du financement de la LGV-SEA tronçon Tours-Bordeaux

Financiers	millions €	%
Concessionnaire LISEA (Vinci)	1 951	29,11%
Réseau Ferré de France	1 760	26,26%
État	1 505	22,46%
Collectivités territoriales	1 477	22,03%
UE	10	0,15%
Total investissement	6 703	100,00%
détail des collectivités territoriales		
Aquitaine	842	12,56%
Midi-Pyrénées	281	4,19%
Poitou-Charentes	258	3,85%
Limousin	53	0,79%
Centre	44	0,66%
Total Collectivités territoriales	1 477	22,03%

Détail du financement apporté par les collectivités locales de la région Poitou-Charentes

Financiers	millions €	%
conseil régional	103,2	1,54%
Vienne	42,51	0,63%
conseil général Vienne	28,38	0,42%
communauté d'agglomération de Poitiers	9,90	0,15%
communauté d'agglomération pays de Chatellerauld	4,23	0,06%
Deux-Sèvres	29,63	0,44%
conseil général Deux-Sèvres	21,02	0,31%
communauté d'agglomération de Niort	8,61	0,13%
Charente-Maritime	44,00	0,66%
conseil général Charente-Maritime	28,38	0,42%
communauté d'agglomération de La Rochelle	8,56	0,13%
communauté d'agglomération de Royan	3,30	0,05%
communauté d'agglomération du pays Santon	1,92	0,03%
communauté d'agglomération Rochefortais	1,84	0,03%
Charente	38,36	0,57%
conseil général Charente	25,23	0,38%
communauté d'agglomération grand Angoulême	10,33	0,15%
communauté d'agglomération Cognac	2,80	0,04%
Total Poitou-Charentes	257,52	3,84%



Tract rédigé à l'initiative des associations, partis et syndicats suivants :
 Attac 16, Collectif Charente de défense des services publics, Europe Écologie Les Verts, NPA 16,
 Parti de Gauche 16, CGT Transports 16, CNT 16, Solidaires16.

Ne pas jeter sur la voie publique - Ne pas jeter sur la voie publique - Ne pas jeter sur la voie publique